



## Conseil économique et social

Distr. générale  
20 novembre 2017  
Français  
Original : anglais

---

### Commission du développement social

#### Cinquante-sixième session

31 janvier-7 février 2018

**Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous**

### **Déclaration présentée par l'International Committee for Peace and Reconciliation, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\***

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## Déclaration

### **Stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous**

La pauvreté peut être définie comme la condition d'une personne ou d'une communauté dont les besoins fondamentaux pour assurer une norme minimale de bien-être ne sont pas satisfaits, notamment en raison d'un manque chronique de revenus. Des circonstances extérieures peuvent faire basculer une personne dans la pauvreté. Dans pareil cas, cette personne est une victime innocente de la situation. La pauvreté est synonyme de privation de bien-être et se manifeste sous de nombreuses formes telles que la faim, la malnutrition, un manque d'accès à l'éducation, des conditions de vie insalubres, une sécurité physique insuffisante et un isolement social. Une personne qui doit lutter à tout moment pour sa simple survie n'a pas de temps à consacrer à l'amélioration de sa qualité de vie. La pauvreté diminue donc la capacité des personnes à mener la vie à laquelle elles aspirent.

L'aspect économique de la pauvreté place au premier plan les besoins matériels. La pauvreté peut être divisée en trois catégories : extrême ou absolue, modérée et relative. La pauvreté absolue se rapporte à une condition qui est constante dans le temps et entre les pays. La Banque mondiale a fixé le seuil de l'extrême pauvreté à 1,25 dollar par jour. La pauvreté modérée signifie qu'une personne parvient à survivre et à jouir d'un niveau de bien-être minimal mais qu'elle ne peut satisfaire les besoins liés aux autres aspects de la vie. La pauvreté relative est fonction du contexte social. Elle constitue une mesure de l'écart économique entre deux personnes dans un domaine spécifique et reflète les inégalités plutôt que le dénuement ou des conditions de vie difficiles.

L'argument selon lequel le monde dispose de suffisamment de ressources pour que toutes les femmes et tous les hommes puissent sortir de l'extrême pauvreté est souvent avancé. Pourtant, l'extrême pauvreté persiste. Une des explications souvent citées est l'absence de mécanisme de partage des ressources adopté d'un commun accord dont profiteraient les nécessiteux qui méritent une telle aide. L'accroissement démographique incontrôlé entraîne la diminution des ressources et la pauvreté est donc un fait accompli pour de nombreuses personnes.

Par bonheur, certains sont conscients que l'élimination de la pauvreté est utile à tous afin d'éviter que ce phénomène ne se propage telle une maladie contagieuse, auquel cas il touchera également les riches. Cependant, si les pauvres gardent le silence et attendent que les riches demandent justice, ils devront se contenter de transmettre leurs espoirs à la génération suivante et le cycle de la pauvreté ne sera pas brisé. Comme l'a fait observer Voltaire, le confort des riches dépend de l'abondance des pauvres.

Si la pauvreté est un fléau pour l'ensemble de société, elle a des effets différents sur les hommes et les femmes. Compte tenu des structures sociales existantes, des diverses capacités physiques et aptitudes mentales, la pauvreté ne touche pas les hommes et les femmes de la même manière.

C'est pourquoi il faut tenir compte de la problématique hommes-femmes dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. La situation des femmes dans la société inégalitaire actuelle est en effet particulière.

La migration forcée est une des nombreuses causes de la pauvreté. Des plus de 50 millions de réfugiés, de demandeurs d'asile et de personnes déplacées dans le monde, on compte 80 % de femmes et d'enfants. La durée du déplacement est de

17 ans en moyenne. Compte tenu de ces statistiques, il est essentiel de se concentrer sur les priorités des femmes et des filles touchées par la migration et le déplacement forcés. Les questions liées à la santé des femmes sont un élément important de la lutte contre la pauvreté. Une mère pauvre en mauvaise santé donne naissance à un bébé pauvre en mauvaise santé qui, s'il n'est pas pris en charge dès sa naissance, fera simplement partie de la population pauvre. La participation des femmes à la prise de décisions est donc un élément très important de la lutte contre la pauvreté. Les femmes doivent participer à toutes les étapes de la prise de décisions qui ont une incidence sur le bien-être de tous les membres de la société. Il est encourageant d'observer la prise en considération progressive du rôle de l'autonomisation des femmes dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les organisations de microcrédit et les groupes de femmes épargnantes visent à faire reculer la pauvreté de revenu et favorisent l'autonomisation des femmes.

La situation peut toutefois être envisagée d'une autre manière. Certaines femmes et hommes dans le besoin ne tirent pas parti de toutes les possibilités qui s'offrent à eux pour sortir de la pauvreté, car ils s'attendent toujours à ce que d'autres personnes les prennent en charge. Cette pauvreté qu'ils s'infligent est une maladie et, en l'absence de remède, les personnes l'ayant contractée doivent être mises en quarantaine pour prévenir sa propagation.

Le programme d'élimination de la pauvreté ne peut donner de résultats que si on incite les pauvres à jouer le rôle qui leur revient. Si une personne pauvre reste sourde à tous les appels à la libération et a la ferme intention de rester dans les fers de la pauvreté, elle ne pourra jamais être libre, même si les murs de cette prison s'effondrent. Pauvres et riches, hommes et femmes, ne pourront condamner la pauvreté à l'exil que s'ils travaillent ensemble dans leur intérêt mutuel.

---